

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23104714*****01 AOUT 2023**

Greffe

N° d'entreprise : **446 738 745**

Nom

(en entier) : **Les Habitations Protégées de Herstal**(en abrégé) : **HPH**Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Région wallonne, Rue Saint-Lambert, 84 à 4040 Herstal****Objet de l'acte : Démission et nomination statutaire****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
17.03.2023**

Les membres de l'association sans but lucratif " Les Habitations Protégées de Herstal", constituée par acte sous seing privé, dont les statuts ont été modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire du 01/12/2020 et publiés aux Annexes du Moniteur Belge le 3 février 2021, numéro d'entreprise 446 738 745, réunis en assemblée générale ordinaire le 17 Mars 2023 par visioconférence ont pris les décisions suivantes :

L'assemblée générale se compose de :

Représentant l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISoSL), Rue Basse-Wez, 301 4020 Liège :

- Mme France DEHARENG
- Mme Anne PIERARD
- M. François MONVILLE

Représentant l'asbl Association Interrégionale de Guidance et de Santé, rue Vert Vinâve, 60 à 4041

Vottem :

- M. Marc GARCET
- Dr Michel MARTIN
- Mme Anne-Laure GEORIS

Représentant l'asbl L'Elan, rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem :

- M. Éric FRANCOIS
- Mme Melinda LA ROCCA
- Mme Rachel GARCET

Il n'y a pas d'administrateur sortant et rééligible. Dès lors le Conseil d'Administration des HABITATIONS
PROTEGEES de HERSTAL se compose de :

- Mme France DEHARENG
- Mme Anne PIERARD
- M. François MONVILLE
- M. Marc GARCET
- Dr Michel MARTIN
- Mme Anne-Laure GEORIS
- M. Éric FRANCOIS
- Mme Melinda LA ROCCA
- Mme Rachel GARCET

A la fonction d'Administrateur délégué à la gestion journalière :

L'Assemblée Générale du 17 mars 2023 propose de procéder au remplacement de M. Marc Garcet par
Mme Anne-Laure Georis

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Dès lors, Le conseil d'administration, en son Bureau exécutif, se compose de :

Président : Marc GARCET

Vice-Président : France DEHARENG

Secrétaire : Rachel GARCET

Trésorière : Mélinda LA ROCCA

Administratrice déléguée à la gestion quotidienne : Anne-Laure GEORIS

Délégations :

L'assemblée générale du 17 mars 2023 confirme que :

M. Anne-Laure GEORIS est déléguée pour représenter l'association dans tous les actes administratifs engageant celle-ci.

M. Éric FRANCOIS est délégué pour représenter l'association dans tous les actes relatifs aux finances engageant celle-ci.

Mme Rachel GARCET est déléguée pour représenter l'association dans tous les actes relatifs aux personnels engageant celle-ci.

L'assemblée générale confirme également l'approbation du rapport moral 2022, du programme 2023 des comptes et bilans 2022, du budget 2023, donne décharge aux administrateurs et fixe la cotisation.

Pour extrait conforme, le 17 Mars 2023

Anne-Laure GEORIS

Administratrice à la gestion quotidienne

Marc GARCET

Président